



PRÉFET DE L'ISÈRE

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**NATURE DU MARCHÉ** : Marché public de travaux

**POUVOIR ADJUDICATEUR**

PREFECTURE DE L'ISERE – DRM  
Service de la Logistique des Affaires Immobilières et du Patrimoine  
12 Place de Verdun  
CS 71046 - 38000 GRENOBLE Cedex 1  
Courriel : [moyens-logistique@isere.pref.gouv.fr](mailto:moyens-logistique@isere.pref.gouv.fr)

**OBJET DU MARCHÉ**

**Objet du marché :**

Création d'une plate-forme régionale d'instruction des demandes de naturalisation à la Préfecture de l'Isère. Mise en sécurité incendie des zones impactées et réorganisation des services.

**La présente consultation concerne uniquement le lot 09 - Électricité - Courants forts & courants faibles (consultation du 27/07/2015 déclarée infructueuse).**

**Type de marché de travaux** : Exécution - CPV - Objet principal : 45000000-7

**Lieu d'exécution** : PRÉFECTURE DE L'ISERE - 12 Place de Verdun - 38000 GRENOBLE

**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

L'opération implique des interventions et des aménagements dans cinq zones différentes de la préfecture selon un phasage précisé dans le calendrier prévisionnel d'exécution :

- Réfection d'env. 80 m<sup>2</sup> bureaux existants pour mise aux normes au niveau 1 du bâtiment B ;
- Transformation d'une zone d'env. 90 m<sup>2</sup> à usage de « salles de réunions » en locaux à risque important pour de l'archivage en RDC Bas du bâtiment D;
- Transformation d'une zone d'env. 80 m<sup>2</sup> de bureaux » en deux salles de réunion au niveau Entresol du bâtiment A;
- Transformation d'une zone d'env. 90 m<sup>2</sup> à usage de rangement en bureaux et box d'entretien, au niveau RDC Bas du bâtiment A;
- Réaménagement d'une zone de bureaux-guichets au niveau RDC Bas du bâtiment A pour adapter les cloisons à la nouvelle organisation;

**Options :**

\* Possibilité de confier aux titulaires des marchés la réalisation de prestations similaires après passation d'un ou de plusieurs marchés négociés en application de l'article 35 II 6° du Code des Marchés Publics ;

**Acceptation des variantes** : Oui

**Prestations divisées en lots** : Oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

## **CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ**

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :**

- \* Origine du financement : budget investissement de l'État - PNE 307
- \* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;
- \* Les prix seront fermes actualisables ;
- \* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;
- \* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Nature de l'attributaire, chaque marché sera conclu :

- soit avec un entrepreneur unique ;
- soit avec des entrepreneurs groupés solidaires.

### **Autres conditions particulières :**

- \* Il sera fait application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, les conditions particulières concernant les clauses environnementales seront précisées dans le Règlement de la Consultation ;

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **Situation juridique - références requises :**

- \* Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application de l'article 44 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr) (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ;
- \* La forme juridique du candidat ;
- \* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
- \* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

### **Capacité économique et financière - références requises :**

- \* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
- Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

### **Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**

A - Expérience :

La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - Capacités professionnelles :

- \* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
- \* Les certificats de qualifications professionnelles ;
- \* Les certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes ;

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :

- \* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;
- \* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). **En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.**

### **CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

### **PROCEDURES**

**Type de procédure :** Procédure adaptée.

#### **Conditions de délai**

**Date limite de réception des propositions (candidature et offre) : 28/08/2015 à 12H00**

### **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : PREF38-PLATEFORME-NATU-LOT9 .**

#### **Autres informations :**

- \* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
- \* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- \* Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions du I de l'article 52 du CMP sont éliminées par le RPA ;
- \* Pour l'application de la section relative aux lots ci-dessus, le candidat peut soumissionner à un seul lot, plusieurs lots ou l'ensemble des lots. Il remettra une offre par lot comportant, notamment, **un acte d'engagement pour chacun d'eux ;**
- \* **A titre indicatif, les travaux commenceront vers le 31/08 pour une durée de 3,5 mois ;**

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

- \* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission des plis contenant la candidature et l'offre;
- \* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique **"PREF38-PLATEFORME-NATU-LOT9"**, après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des plis :

- \* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
- \* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.
- \* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;
- \* Le mode de transmission des candidatures et des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les plis transmis sous format papier ou sur un support physique électronique.
- \* Les dossiers de candidatures transmis sur support papier ou sur un support physique électronique (CD-Rom formaté "Joliet"), le seront sous pli cacheté portant les mentions **"Objet de la consultation: Création d'une plate-forme régionale d'instruction des demandes de naturalisation à la Préfecture de l'Isère"** et "Ne pas ouvrir", ils peuvent être remis contre récépissé à/au:

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE  
DRM / SLAIP  
12 Place de Verdun - CS 71046  
38000 GRENOBLE Cedex 1

Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

\* Les dossiers transmis par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "PREF38-PLATEFORME-NATU-LOT9", le seront suivant les modalités précisées par celle-ci et dans les conditions suivantes :

- Seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, doc, xls, odt, ods, seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites ;

- Les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

### **PROCEDURES DE RECOURS**

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif  
2 Place de Verdun - BP 1135  
38022 GRENOBLE  
Téléphone : 0476429000    Télécopieur : 0476422269

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

\* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

\* Référé Contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

\* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

\* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 28 juillet 2015**

### **RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOTS**

**Lot n° 09**    **Intitulé :** Electricité - Courants forts & courants faibles  
**Classification CPV principal :** 45315300-1

#### **Description succincte**

Dépose d'installations existantes CF & Cf avec soins (site occupé)

Création nouvelle distribution CF & Cf - Fourniture et pose de luminaires suivant zones (100 u)